



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 05 décembre 2022

Prévention et réduction des déchets : un séminaire départemental pour agir ensemble

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Réduire la quantité de déchets produits passe par deux leviers simples : consommer autrement et faire évoluer les modes de production. Donc autant par les citoyens que par les entreprises et collectivités.

- Au quotidien, chacun peut agir, dans sa vie personnelle et professionnelle: éviter le gaspillage – alimentaire en particulier - développer des modes de consommation plus durables, en réparant et en réutilisant. De nombreuses situations permettent d'agir, mais cela nécessite une sensibilisation de tous sur les gestes vertueux et des moyens pour les mettre en œuvre (ressourceries, réparateurs ...).
- Dans les modes de production, toutes les étapes sont concernées : choix des ressources et matières premières, éco-conception du produit lui-même, durabilité, réparabilité, mais également logistique et transport.

La prévention des déchets est une démarche fondamentale qui touche donc une multiplicité d'acteurs du territoire. Les collectivités sont au cœur de cette dynamique, ainsi que de nombreux autres acteurs qui ont été réunis une première fois en juillet pour un séminaire sur les biodéchets. Pour que les synergies entre ces acteurs se concrétisent par des actions de prévention concrètes sur le territoire, des temps d'échanges et partages d'expérience sont des catalyseurs indispensables.

**Contacts presse** 

Service départemental de la communication interministérielle

Emérentia FOUQUET / Coralie LELOUF Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06

Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

**Touraine propre**Sabelle AROCHE-KEMPE / Mathis NAVARD

Isabelle AROCHE-KEMPF / Mathis NAVARD
02 47 73 72 00

 $\underline{Isabelle.aroche@tourainepropre.fr/mathis.navard@tourainepropre.fr}$ 

Pour amplifier la dynamique existante dans ce domaine, la préfecture d'Indre-et-Loire et le Syndicat départemental Touraine Propre, avec le soutien de l'ensemble des collectivités et EPCI compétents en matière de déchets, du Conseil Régional et de l'ADEME, ont organisé un séminaire orienté exclusivement sur la prévention, le 2 décembre dernier. Environ cent cinquante personnes, élus, opérateurs privés, acteurs de l'économie sociale et solidaire, chambres consulaires, associations et services de l'État, étaient présents pour entendre des intervenants experts dans les différents champs de la prévention, et aborder concrètement les leviers d'action en ateliers.

## Les deux piliers qui structurent la stratégie de prévention sur les territoires sont :

- Les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, dits PLPDMA, qui permettent aux collectivités de renforcer leur politique de prévention en associant à leur démarche les acteurs locaux : collectivités, associations, partenaires et relais. L'objectif est bien sûr de limiter la production de déchets et le traitement que cela engendre, en favorisant une consommation et des pratiques responsables. Touraine Propre a annoncé la coordination d'un Programme local de prévention des déchets auprès de l'ensemble de ses collectivités adhérentes, suite à un vote de ses élus le 22 novembre 2022.
- Les progrès en termes de réduction à la source liés au déploiement progressif de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC )au niveau national et régional. Cette loi doit permettre de faire porter la responsabilité de la réduction sur les producteurs et metteurs en marché appliquée le plus en amont possible. Les avancées législatives sont significatives en termes de lutte contre le plastique à usage unique, contre le gaspillage alimentaire, recours au réemploi, à la réparation, lutte contre l'obsolescence programmée...

Les ateliers et tables rondes du séminaire départemental ont permis d'aborder très concrètement des sujets variés et opérationnels :

- Les 11 nouvelles filières de Responsabilité Elargie du Producteur (REP) et les effets attendus ;
- Comment intégrer les objectifs de la loi AGEC dans la commande publique ;
- L'écologie industrielle territoriale et les synergies à développer au niveau des entreprises ;
- Les actions possibles pour faire cesser les dépôts sauvages ;
- Les attentes des acteurs du réemploi et de la réparation et les outils dont ils disposent déjà pour agir ;
- Les retours d'expériences sur la tarification incitative pour mieux évaluer l'intérêt et les conditions de sa mise en œuvre.

Ce séminaire a permis d'échanger en toute transparence sur les pratiques et expériences de chacun et repartir avec des solutions concrètes. Le programme de prévention coordonné par Touraine Propre va permettre de travailler à l'élaboration d'une feuille de route globale où tous les acteurs pourront trouver leur place pour agir.

L'ensemble des supports de présentation diffusés à cette occasion est téléchargeable depuis le site <a href="https://tourainepropre.fr/">https://tourainepropre.fr/</a>

**Contacts presse** 

Service départemental de la communication interministérielle

Emérentia FOUQUET / Coralie LELOUP Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06

Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

Touraine propre

Isabelle AROCHE-KEMPF / Mathis NAVARD
02 47 73 72 00

 $\underline{Isabelle.aroche@tourainepropre.fr/mathis.navard@tourainepropre.fr}$ 

Contacts	presse

Service départemental de la communication interministérielle Emérentia FOUQUET / Coralie LELOUP Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06

**Touraine propre** Isabelle AROCHE-KEMPF / Mathis NAVARD 02 47 73 72 00

 ${\sf M\'el:pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr}$ 

 $\underline{Isabelle.aroche@tourainepropre.fr/mathis.navard@tourainepropre.fr}$